

PUBLIC CONCERNÉ
PRÉ-REQUISDemandeurs d'emploi Salariés du secteur ou en reconversion
professionnelle motivés par le secteur du
service aux personnes Être en possession d'un permis de conduire B valide,
datant d'au moins deux ans

LES +

Préparations aux certificats
SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
EPI (Équipier de Première Intervention)
Systèmes d'attaches Partenariats avec les structures locales

LE MÉTIER

Le métier de **Conducteur Accompagnateur de personnes à mobilité réduite** s'exerce seul ou en équipe réduite, de jour ou de nuit.

Ce métier implique de :

- Assurer la prestation complète et adaptée d'accompagnement de la personne selon ses besoins spécifiques,
- Garantir la sécurité et le confort des personnes lors du transport dans le véhicule,
- Travailler dans un environnement professionnel aux multiples acteurs,
- Être autonome dans la gestion de situations de travail complexes.

*Répondre
aux besoins des
structures et usagers
des territoires*

*Vous souhaitez acquérir un titre
professionnel répondant aux be-
soins de mobilité des personnes en
situation de handicap et des personnes
âgées ou dépendantes*

Ensemble atteignons le sommet !

Durée : 399 heures
(329h sur site et 70h de stage pratique)

Titre de niveau 3 (cadre national des
certifications professionnelles 2019)
niveau V (nomenclature 1969)

Validation en fin de parcours,
selon les règles de la
certification, par un jury
composé de formateurs
et de professionnels



PROGRAMME

Architecture en blocs de compétences :

Bloc 1 :

Accompagner la personne à mobilité réduite

Bloc 2 :

Conduire et assurer la sécurité des personnes et des biens

Bloc 3 :

Communiquer dans un cadre institutionnel donné

Bloc 4 :

Être un conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite professionnel

- Positionnement à l'entrée en formation
- Personnalisation du parcours selon les acquis, l'expérience et les compétences du candidat
- Possibilité de parcours progressif par blocs de compétences

INSCRIPTIONS

- Frais pédagogiques pris en charge par la Région Occitanie
- Conditions d'accès :
 - dossier de candidature, test de sélection et entretien de motivation
 - l'admission définitive n'est prononcée qu'après examen du dossier et conformité des conditions requises
- Réunions d'informations collectives organisées sur site un mois avant le début de la formation

CONTACT

ET RENDEZ-VOUS

Philippe Bosc - Directeur
Tél : 05 61 91 84 72
rieumes@cneap.fr

ou
Céline Sélariès
Responsable de la formation
Tél : 04 68 69 97 25
celine.selaries@cneap.fr

7, place des marchands - 31370 Rieumes



Ensemble, atteignons le sommet!

